Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 420

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
N° 420 15 septembre 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

420

Domaine public

Un indice trop pondéré

Août 1914 = 100
Septembre 1939 = 100
Septembre 1966 = 100
Septembre 1977 = 100.

Après avoir par deux fois malencontreusement choisi sa base de départ, l'indice suisse des prix à la consommation a subi une révision fondamentale il y a tout juste onze ans. Aujourd'hui déjà, on efface à nouveau tout — manière de parler — et la rentrée nous apporte un indice remis à neuf. Depuis l'automne 1973 où Nello Celio avait promis la révision de l'indice, DP a souligné à plusieurs reprises l'importance de cette opération, dont les aspects techniques risquent sans cesse de dissimuler la signification politique.

Maintenant que le combat (mené par qui ?) est virtuellement terminé, on peut dégager le sens de la révision effectuée, dont nous ne connaîtrons d'ailleurs le détail que le mois prochain.

Le nombre d'articles *(« positions ») pris en considération pour le calcul de l'indice augmente de plusieurs dizaines; les adjonctions comblent certaines lacunes (habits et sous-vêtements pour enfants, studios et appartements de cinq pièces) ou suivent simplement l'évolution du marché et de la consommation (surgelés, pains spéciaux, lave-vaisselle). Le prix d'achat d'une auto, neuve ou d'occasion, entrera même dans le calcul de l'indice, où ses variations pèseront aussi lourd que celle de tout le groupe « chauffage et éclairage »...*

Les coefficients de pondération *choisis marquent le très net recul des groupes de dépenses prioritaires (alimentation habillement, logement), qui chutent de 61% à 47%, tandis que les dépenses plus ou moins discrétionnaires (transports, instruction et loisirs) voient leur part doubler, de 14% à 30% (voir p. 2).*

Sans être fondamentalement fausse, l'évolution ainsi restituée exagère celle que vivent les ménages moyens; elle reflète bien davantage le style de vie et de consommation d'une classe dont les revenus se situent au-dessus de la moyenne; une classe qui était précisément trop bien représentée dans l'échantillon fort discuté des quelque mille ménages recrutés par l'OFIAMT pour tenir leurs comptes tout au long de 1975 et fournir ainsi les bases de la pondération.

Grâce à l'ordinateur qui pourra digérer une plus grande masse d'informations que le système quasi manuel utilisée jusqu'ici, les relevés *se font* plus fréquents. *La périodicité semestrielle, appliquée depuis toujours à la presque totalité des produits non-alimentaires et des services, disparaît au profit de relevés trimestriels, — sauf pour les loyers, qui continueront d'être « saisis » en mai et novembre. Ces deux mois vont rester ceux pour lesquels on attend l'indice avec le plus d'intérêt. Au reste, l'étalement des relevés permettra mieux encore que jusqu'ici aux différents mouvements enregistrés de se neutraliser pour donner à l'indice général une allure plus sereine.*

Car tel sera bien effectivement le premier résultat de la révision qui s'achève. En augmentant le nombre des « positions » retenues, en modérant l'importance des achats de première nécessité, en augmentant la fréquence des relevés, on en vient à réduire les écarts et à faire de l'indice un instrument de mesure plus fidèle... mais plus docile aussi !

Au demeurant, dans toute sa sophistication helvétiquement modérée, le nouvel indice se rapproche de la fonction qu'on lui demande continuellement de remplir : celle d'un baromètre du coût de la vie, et non plus, comme à l'origine, celle d'un enregistrement des prix influant de façon décisive sur les budgets familiaux des salariés.

Reste à savoir dans ces conditions s'il ne faudrait pas calculer plusieurs indices, correspondant à plusieurs genres de vie caractéristiques.

Reste à savoir aussi comment rétablir et conforter la confiance en un indice si sage et neutre que personne ne va pouvoir y reconnaître le reflet de la réalité vécue.

Deux jolis petits problèmes à résoudre d'ici la prochaine révision...